

**PROPOSAL D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. **PROPOSITION:** Inscription de *Diomedea amsterdamensis* dans l'Annexe I.

B. **AUTEUR DE LA PROPOSITION :** Gouvernement australien

C. **JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION**

1. **Taxon**

- 1.1 Classe Aves
- 1.2 Ordre Procellariiformes
- 1.3 Famille Diomedeidae
- 1.4 Genre/espèce *Diomedea amsterdamensis* Roux *et al* 1983
- 1.5 Nom (s) vernaculaire(s) Amsterdam Albatross (anglais)
Albatros de la Amsterdam (espagnol)
Albatros d'Amsterdam (français)

2. **Données biologiques**

2.1. Répartition (actuelle et passée)

L'albatros d'Amsterdam est endémique à l'île d'Amsterdam (France) dans le sud de l'océan Indien. A une certaine époque, il se reproduisait sur une grande partie de l'île, mais la population actuelle est limitée à la région du plateau central (170 ha) du fait de la dégradation de l'habitat. La répartition maritime est inconnue car des similarités dans le plumage avec le *D. exulans* immature rend difficile la différenciation des deux espèces en mer.

2.2. Population

La population reproductrice est estimée à 20 couples, ce qui équivaut à environ à 90 oiseaux au total (Gales, sous presse). Dix-neuf couples différents se sont reproduits au moins une fois entre 1982 et 1987 et on a observé neuf couples se reproduisant en 1992 (Jouventin *et al.* 1989). Les données de recensement montrent que depuis la découverte de 1981, la population a augmenté jusqu'au niveau actuel. C'est une des espèces d'oiseau de mer les plus rares du monde (Gales, 1993). Ces oiseaux se reproduisent en principe tous les deux ans. La plupart des oeufs sont pondus en février-mars, les poussins éclosent en mai et ont leur plumage d'adulte en janvier-février de l'année suivante (Jouventin *et al.* 1989). Les jeunes commencent à se reproduire lorsqu'ils atteignent l'âge de 4 à 7 ans.

2.3. Habitat

Maritime et probablement pélagique. La zone de nidification actuelle est limitée à un haut plateau qui s'élève à 470-640 mètres dans une région de vastes tourbières connue autrefois sous le nom de terres basses.

2.4. Migrations

Les mouvements pélagiques sont inconnus. Certaines observations effectuées au sud de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande indiqueraient une migration orientale. Les oiseaux adultes sont absents de l'île entre les années de reproduction

3. Menaces

3.1 Persécutions directes

Des prises accidentelles de *D. amsterdamensis* ont été constatées sur des bateaux utilisant des longues lignes au sud de l'Australie en 1992 (N. Brothers comm. pers. chez Gales 1993). Il y a de très grandes menaces potentielles sur le *D.amsterdamensis* provenant des pêches, notamment celles effectuées avec des longues lignes, les bateaux pêchant dans les eaux autour de l'île Amsterdam I. (Jouventin et Weimerskirch comm. pers. chez Gales 1993).

Historiquement, des pêches effectuées par des baleiniers, des bateaux de commerce et des bateaux de pêche dans le but de se ravitailler ont été signalées (Jouventin 1994).

3.2. Destruction de l'habitat

L'espèce ne se reproduit plus que sur le haut plateau de l'île d'Amsterdam du fait de la dégradation des basses terres. Le déboisement, les incendies, le pâturage du bétail retourné à l'état sauvage ont détruit approximativement 66% de la superficie de l'île, la rendant inutilisable à la nidification des albatros (Jouventin 1994). Des fossiles récents montrent à l'évidence une relation causale entre l'augmentation de la zone de pâturage du bétail et la réduction de la zone de nidification des albatros (Jouventin 1994). Les menaces causées par le bétail à l'habitat ont été minimisées en le limitant à une petite portion de l'île. La menace potentielle d'incendie existe encore.

3.3. Menaces indirectes

Le manque de données en matière d'alimentation interdit toute évaluation de la concurrence avec les pêches commerciales pour les ressources alimentaires.

3.4. Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comprennent notamment les prises accidentelles examinées ci-dessus.

3.5. Exploitation nationale et internationale

Aucune n'est connue.

4. Situation et besoins de protection

4.1. Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie, y compris dans sa Zone économique exclusive (à 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

4.2. Protection internationale

Aucune n'est connue

4.3. Besoins supplémentaires en matière de protection

Les responsables de la recherche devraient trouver un équilibre entre les nécessités de la connaissance et les menaces de nuisances causées par les scientifiques. Les techniques appliquées dans les études devraient être testées sur un plus grand nombre d'espèces pour déterminer leurs effets sur les animaux étudiés.

Proposition I/6

Les baguages et les recensements qui sont effectués chaque année devraient être poursuivis. Des études sur les comportements alimentaires devraient être entamées pour évaluer toute interaction avec la pêche.

L'impact des chats et des rats sur les perspectives de reproduction de *D.amsterdamensis* devrait être évalué. L'habitat perturbé par les incendies et le bétail devrait être remis en état pour accroître la zone apte à la nidification. Il faudrait s'assurer de l'efficacité des clôtures pour éloigner le bétail.

5. Etats de l'aire de répartition (*sites de reproduction)

France*

Eaux internationales (océan Indien, Pacifique sud)

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques supplémentaires

L'espèce *D.amsterdamensis* est *critiquement en danger* selon les critères de Mace et Lande (1991). Son état est considéré comme critique par Collar *et al.* (1994). Alors que la population reproductrice est considérée comme stable, ces classifications sont basées sur les chiffres extrêmement faibles de la population et l'espace limité pour la reproduction de l'espèce.

8. Références

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.